

Convocation du Conseil Municipal

Messieurs les Conseillers Municipaux se réuniront à la Mairie à 16 heures, le mercredi 10 Décembre pour l'élection du Maire et des 2 adjoints, la désignation des diverses commissions; délégués du Bureau de Bienfaisance;

Ils se réuniront ensuite à 17 heures le même jour pour la nomination des délégués sénatoriaux.

A Refé, le 5 Décembre 1919
Le Maire

Procès-verbal de l'installation du Conseil Municipal et de l'élection d'un Maire et de 2 adjoints

L'an mil neuf cent dix-neuf, le dix du mois de Décembre à 8 heures du soir les Membres du conseil municipal de la commune de Refé proclamés par le bureau électoral à la suite des opérations du 30. Novembre 1919, se sont réunis dans la salle de la Mairie sur la convocation qui leur a été adressée par le Maire, conformément aux articles 48 et 77 de la loi du 5 avril 1884

Etaient présents. M. M. les Conseillers Municipaux:

1 Vigier Jean-Baptiste	13 Jarcon Joseph
2 Gendron Clair	14 Broissetard Francis
3 Lauvestre Ernest	15 Solgroain Francis
4 Gerbel Joseph	16 Le Gannec Alexandre
5 Ordronneau Jules	17 Fouquet Ernest
6 Piquet Francis	18 Broje Joseph
7 Coder Léon	19 Piquet Edmond
8 Dupont Henry	20 Artaud Joseph
9 Aubin Alfred	21 Patry Théodore
10 Redor Jean	22 Vilatque Arthur
11 Pevreau François	23 Artaud Ferdinand
12 Sauphi Henri	

Annulé
10/12/19

La séance est ouverte sous la Présidence de M. Vigier Maire, qui après l'appel nominal, a donné lecture des résultats constatés aux procès-verbaux des élections et a déclaré installer M. M. Vigier, Génouin, Sauvestre, Eurbel, Ordronneau, Piquet J^r, Cadet, Dupont, Aubin, Reder, Pemeau, Saupin, Garçon, Brauettard, Solgrain, Le Lamer, Fouquet, Bojji, Piquet Edouard, Arbaud Joseph Patry, Vellisque et Arbaud Ferdinand.

M. Patry Chevalier le plus âgé des membres du conseil a pris ensuite la présidence

Le conseil a choisi pour secrétaire M. Arbaud Ferdinand.

Election du Maire.

1^{er} Tour de scrutin

Le Président après avoir donné lecture des articles 76, 77 et 80 de la loi du 5 avril 1884, a invité le conseil à procéder au scrutin secret et à la majorité absolue des suffrages à l'élection d'un Maire.

Chaque conseiller municipal, à l'appel de son nom, a remis fermé au Président son bulletin de vote écrit sur papier blanc.

Le dépouillement du vote a donné les résultats suivants:

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne	23
Bulletins blancs	1
Reste pour le nombre de suffrages exprimés	22
Majorité absolue	12

Monsieur Vigier ayant obtenu 22 voix a été proclamé Maire.

Election du premier adjoint.

Il a été procédé ensuite, dans les mêmes formes et sous la présidence de M. Vigier élu Maire, à

Election du premier adjoint.

1^{er} Tour de scrutin

Le dépouillement du scrutin a donné les résultats suivants:

Nombre de bulletins noirs dans l'urne	23
Bulletins blancs	"
Reste pour le nombre de suffrages exprimés	23
Majorité absolue	12
Ont obtenu: M. M ^r Gendron	22 voix
Le Lamer	1 voix

M^r Gendron clair ayant obtenu la majorité absolue des suffrages, a été proclamé adjoint

Election du second adjoint

1^{er} Tour de scrutin

Le dépouillement du scrutin a donné les résultats suivants:

Nombre de bulletins noirs dans l'urne	23
Bulletins blancs	"
Reste pour le nombre de suffrages exprimés	23
Majorité absolue	12
Ont obtenu: M ^r Fauquet Ernest	21 voix
M ^r Gurbel Joseph	2 voix

M^r Fauquet Ernest ayant obtenu la majorité absolue des suffrages a été proclamé adjoint.

Et ont signé les membres présents:

Le Doyen d'âge du Conseil - Les membres du Conseil muni

Ch. Patry

L. Lamoignon

Le secrétaire

H. Saupier

(A large number of overlapping signatures follow, including names like J. Caron, H. Piquet, A. Lehan, and others.)

Ch. Patry Le Maire

Formation des Commissions.

Le Conseil municipal procède ensuite à la formation des commissions

Personnes
Artaud
Fauquet

Travaux publics & hygiène.

M. M. Sawerste, Patry, Courbel, Ordronneau, Codet Léon, Solignac, Le Lamer, Boyi, Feneau, et Velasque.

Finances

M. M. Sawerste, Velasque, Aubin, Piquet J^d, Piquet Ed. Broussard, Artaud J^d Le Lamer, Saupin & Ordronneau.

Affaires diverses.

M. M. Artaud J^d, Garçon, Dupont, Solignac, Patry, Piquet Ed. & Piquet J^d.

Écolaire

M. M. Velasque, Dupont, Saupin, Redor, Artaud J^d, Broussard, Piquet Edmond, Boyi, Solignac.

Commission de surveillance des cimetières.

Président : M. M. Gendron & Piquet J^d.
Rapporteur : M. M. Fauquet & Dupont.

Bureau de Bienfaisance

Délégués du Conseil Municipal.

Enville 1883

Monsieur le Président fait connaître à l'Assemblée qu'aux termes de la loi du 5 août 1879 et de la circulaire ministérielle du 26 7^e suivant, les commissions administratives du Bureau de Bienfaisance sont composées du Maire Président et de 6 membres renouvelables dont 2 élus par les Conseils municipaux, ces 2 délégués tiennent le sort de l'assemblée communale quant à la durée de leur mandat.

Le conseil désigne M. Artaud Ferdinand fils & M. G^e Guichard.

Révision de la liste électorale en 1920.
Désignation des Délégués

Travaux le 20 21

Monsieur le Maire fait connaître au Conseil qu'aux termes des lois en vigueur, les Conseils municipaux doivent désigner leurs délégués pour les représenter au sein des commissions chargées l'une de dresser le tableau rectificatif de la liste électorale, l'autre de juger les réclamations.

Le Conseil désigne :

M. René Sorin pour faire partie de la commission chargée de dresser le tableau rectificatif.

et M. M. Joseph Artaud & Francis Solgrain pour faire partie de la commission chargée de statuer sur les demandes en inscription ou en radiation.

Chambre d'Agriculture

Liste électorale
Designation d'un délégué.

Monsieur le Maire donne lecture au Conseil d'une circulaire de Monsieur le Préfet relative aux Chambres d'Agriculture et à l'établissement de la Liste électorale pour l'élection des membres de cette assemblée.

Le conseil après en avoir délibéré désigne M. Artaud Joseph au chène Creux pour faire partie de la commission chargée d'établir la dite liste.

Adresse à M. le Préfet

Le Conseil municipal réuni ce jour 10 Décembre pour la nomination de sa municipalité adresse à Monsieur le Préfet de la Loire, l'assurance de son profond respect et l'assurance de son dévouement aux Institutions républicaines.

Immédiatement après, à dix-sept heures les membres du conseil municipal, sous la Présidence de M. Vigier maire après avoir pris connaissance de la loi du 2 Août 1875 sur les élections des Sénateurs, modifiée par la loi du 9 Décembre 1884;

2° du décret de convocation des Conseils municipaux en l'effet de procéder à l'élection de leurs délégués & suppléants en vue de l'élection sénatoriale qui doit avoir lieu le 11 Janvier prochain dans le département;

3° de l'art. 1^{er} de la loi du 30 Novembre 1875 et des art. 3 et 4 du décret du 3 Janvier 1876 cités dans le décret de convocation.

ont procédé à la nomination des délégués.

1^{er} tour de scrutin

Le Président a ensuite invité le Conseil à procéder, sans débat, au scrutin secret et à la majorité absolue des suffrages, à l'élection de 9 délégués.

Chaque conseiller municipal, à l'appel de son nom, a remis fermée au Président son bulletin de vote écrit sur papier blanc.

Le dépouillement des votes a donné les résultats suivants :

Nombre de bulletins remis dans leurs	23
bulletins blancs	2
Reste pour le nombre des suffrages exprimés	23
majorité absolue	12

ont obtenu :

M ^r Curbel J ^s	20 voix	M ^r Aubin Alfred	12 voix
M. Gensron Clau	21		
M. Sauverte Et	20		
M. Dupont Henry	20		
M. Piquet J ^s	11		
M. Ordronneau Jules	19		
M. Fouquet Et	17		
M. Codet Léon	13		

ont réunis la majorité absolue et ont été proclamés délégués :

M ^r Curbel Joseph	qui a déclaré accepter l'engagement.	
M ^r Gensron Clau	id	id
M. Sauverte Erues	id	id
M. Dupont Henry	id	id
M. Piquet J ^s	id	id
M. Ordronneau Jules	id	id
M. Fouquet Et	id	id
M ^r Codet Léon	id	id
M. Aubin Alfred	id	id

Election des suppléants

Il a été ensuite procédé dans les mêmes formes à l'élection des 2 suppléants.

Le dépouillement du scrutin qui a suivi en-

Année 1902

médiatement le dépôt des votes a donné les résultats suivants :

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne 23
Bulletins blancs
Reste pour le nombre des suffrages exprimés : 23
Majorité absolue 12

ont obtenu :

M. Garcou Joseph 22 voix ; M. Redor Jean 11 voix.
ont réuni la majorité absolue et ont été proclamés suppléants

M. Garcou Joseph qui a déclaré accepter le mandat.

M. Redor Jean qui a déclaré accepter le mandat.

La séance a été levée à six heures.

Ont été ^{signés} les membres présents.

(Handwritten signatures of council members)
L. Garçon, J. Redor, H. Vaupin, J. Garcou, J. Pigeot, J. Courtois, J. Guichard, J. Dupont, J. Arbin, J. Redor, F. Salomon, A. Velasque, Ch. Patry, A. Lehaner.

Convocation du Conseil Municipal

Messieurs les Conseillers Municipaux se réuniront à la Mairie à 8 heures, du matin, le dimanche 10 février courant, pour la session ordinaire de février

Ordre du jour.

- 1° Assistance aux Vieillards, aux infirmes et aux incurables
- 2° " aux familles nombreuses
- 3° " aux femmes en couches
- 4° Demandes d'allocations journalières
- 5° Chemin des Poyaux - Demande de reconnaissance